



**Regroupement
Vigilance Mines
Abitibi-Témiscamingue**

Prise de position REVIMAT

Concernant le projet d'exploitation d'une gravière de Construction Norascon Inc.

Présenté à

Le ministère des Ressources naturelles et des Forêts

La municipalité régionale de comté (MRC) de La Vallée-de-l'Or

**Le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune
et des Parcs**

La Ville de Val-d'Or

et aux représentants de

Construction Norascon Inc.

Val-d'Or, le 21 novembre 2022

Qui sommes-nous?

Le Regroupement Vigilance Mines de l'Abitibi et du Témiscamingue (REVIMAT) a vu le jour à l'automne 2015. Il était constitué par quatre groupes de citoyennes et citoyens de l'Abitibi-Témiscamingue. Ces groupes étaient : le Comité de vigilance de Malartic, le Comité de vigilance de Granada, la Coalition des citoyens Projet Wasamac Évain et la Confédération des Syndicats régionaux de l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec (CSN). Depuis, se sont ajoutées des collaborations avec Le Comité citoyen de protection de l'esker (CCPE); le Comité Nouvelle Vision (NoVI); le Comité de Réflexion, Appropriation, Information, Esker Saint-Mathieu (RAVIE-SM) et le Comité Arrêt des Rejets et Émissions Toxiques de Rouyn-Noranda (ARET-RN). Plusieurs organisations syndicales et citoyennes appuient notre travail. De plus, nous avons un rayonnement de sympathisantes et sympathisants de 8000 personnes en région.

Notre mission est de venir en aide à la population qui subit des inconvénients causés par l'exploitation minière. Nous militons pour améliorer la loi sur la protection de l'environnement. Nous cherchons aussi à faire implanter des mécanismes qui viendront aider les citoyen.ne.s à se défendre et à faire respecter leurs droits.

Position

Suite à la rencontre publique, le REVIMAT s'oppose catégoriquement au projet d'exploitation d'une vaste carrière gravière par Norescon Inc.

Ce projet se situe à proximité de la ville de Val d'or, sur une forêt récréative et à proximité du site culturel Kinawit du Centre d'amitié autochtone. Le site est la moraine de l'Harricana, une structure géologique que le REVIMAT demande d'être exclue de toute exploitation. C'est un esker aquifère qui peut fournir de l'eau pour les générations à venir. Cette structure possède également une capacité de filtration des eaux qui alimentent les nappes phréatiques environnantes. En plus de l'eau qu'il faut protéger, notre regroupement exige que l'on protège la biodiversité de ce milieu.

Ces structures géologiques sont très sensibles à tout déversement. Une fuite d'hydrocarbure pourrait s'étendre sur un très grand périmètre et ainsi contaminer la nappe phréatique.

Nous désirons rappeler aux élu(e)s et au promoteur qu'il ne restera plus rien sur plusieurs hectares une fois le projet de gravière terminé.. Ce sera complètement dévasté. Pour 25 ans d'exploitation, tout un territoire sera détruit à vie.

Le territoire de Val d'Or est déjà très lourdement impacté par l'exploitation des mines d'est en ouest sur la 117 par Agnico eagle avec les projets Goldex et Akasaba et par Eldorado avec les projets Lamaque et Sigma vers le sud. Il est essentiel de préserver autour de la ville une zone de haute qualité. Il faut protéger ce qui reste du territoire autour de Val d'Or.

Clairement, ce projet n'obtient pas l'acceptabilité sociale de la population. Aucune stratégie d'engagement économique de la compagnie ou de promesse de restauration du site n'est recevable.

Dans un contexte où l'on tente de revaloriser des régions déjà impactées par l'exploitation minière, nous comprenons mal la logique de l'entreprise à part celle d'une opportunité économique.

Marc Nantel, porte-parole REVIMAT

Bureau : 819-737-8620

Cel :819-734-7981

nanosec55@hotmail.com

<https://www.facebook.com/revimat>

<https://reseauvigilance.ca/>